

ASPROM
OPTÉZ POUR L'INNOVATION

www.asprom.com
mobile : 06 07 02 83 93

organise en partenariat avec



www.uimm.com fr



www.captronic.fr

**DE LA VOITURE CONNECTEE A LA VOITURE AUTONOME
TECHNOLOGIES, ENJEUX ET APPLICATIONS**

Mercredi 10 – Jeudi 11 février 2016

UIMM 56 avenue de Wagram 75017 PARIS



DE LA VOITURE CONNECTEE A LA VOITURE AUTONOME TECHNOLOGIES, ENJEUX ET APPLICATIONS

**10 – 11 février 2016,
UIMM, 56 avenue de Wagram, 75017 PARIS**

Conduire sans les mains, sans les pieds, sans même regarder devant soi, ce n'est plus un rêve, c'est une réalité avec la voiture autonome. Mais ce type de véhicule n'en est qu'à ses débuts, entraînant avec lui son lot de questions et d'inquiétudes (technologies, réglementation, sécurité, assurances et responsabilités, etc.) . Quels sont les freins à ce développement ? Quelles sont les réponses apportées par les pionniers de la voiture autonome ?

Le séminaire se déroulera sur deux journées : la première consacrée aux technologies, la seconde aux applications.

<p>TECHNOLOGIES CLES POUR LES AIDES A LA CONDUITE ET LES VEHICULES AUTONOMES</p>

10 février 2016

9h – 9h45 : Exposé sur les fonctions clés

Par Jacques Ehrlich, IFSSTAR

Le véhicule autonome est un objet dont la conception et le déploiement font appel à des connaissances largement pluridisciplinaires. Il faut d'abord bien définir de quoi on parle car il existe différents niveaux d'autonomie en partant de simples systèmes d'assistance à la conduite pour aller jusqu'au véhicule totalement automatisé. Sur le plan technique, le véhicule repose sur des "briques de bases" permettant de percevoir l'environnement, estimer le risque, définir des faisceaux de trajectoires et contrôler le véhicule. Tout cela en étroite coopération avec les véhicules voisins et l'infrastructure grâce au support des communications. La question de la fiabilité et de la sûreté de fonctionnement sont aussi des sujets majeurs qui doivent être traités. Sur le plan non technique, le véhicule autonome soulève de nouvelles questions par rapport aux

réglementations actuelles et aux responsabilités. A cet égard, il fait l'objet de nombreux travaux des juristes ainsi que de négociations dans les instances où se discutent les termes de la convention de Vienne. En France, les constructeurs, les équipementiers, les laboratoires de recherche s'investissent fortement pour faire avancer au plus vite tous ces sujets fortement concurrentiels. Ceci se fait à travers de grands projets nationaux, européens ou d'instituts comme l'Institut de la Transition Energétique VEDECOM

.La présentation dressera un tour d'horizon de tous ces aspects et introduira les autres orateurs

9h45 – 10h45 : Fusion de données incertaines pour la perception de l'environnement proche et lointain

Par Dominique GRUYER, IFSSTAR

L'introduction de nouvelles technologies dans les applications embarquées entraîne des contraintes et des exigences de sécurité, de robustesse, et de fiabilité. Dans cette présentation, nous aborderons les problématiques sous-jacentes à la perception de l'environnement et à l'estimation des attributs des différents acteurs de la scène routière (les obstacles, la route, l'égo-véhicule, l'environnement, et le conducteur) pour les applications d'aide à la conduite actives et/ou informatives. Afin de gérer au mieux les informations imparfaites provenant des capteurs embarqués, il est nécessaire d'utiliser les théories de l'incertain. Ces approches et méthodes incertaines de fusion, d'association, de combinaison permettent alors de construire des cartes dynamiques locales et des cartes dynamiques étendues de la perception de l'environnement. La perception locale nous permet d'être réactif à un événement temporellement et spatialement proche. La perception étendue, utilisant des moyens de communications et des approches de fusion distribuées et coopératives, permet d'anticiper efficacement des situations à risque lointaines. Dans cette présentation, nous aborderons tous ces concepts afin de comprendre comment développer efficacement une perception de l'environnement proche ou lointaine avec une propagation des incertitudes et une quantification des confiances sur les attributs de l'environnement.

10h45 – 11h15 : Pause café

11h15 – 12h : Contrôle-Commande dans l'Automobile : Assistance à la conduite, Sécurité et Consommation d'Energie.

Par Lydie NOUVELIERE, Maître de Conférences de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne/Laboratoire IBISC

Les véhicules d'aujourd'hui sont de plus en plus équipés de systèmes d'aide à la conduite. La voiture ouvre ainsi un large terrain de recherche à l'Automaticien. L'ensemble des outils classiques et modernes y trouve un champ d'applications et de développements extrêmement intéressant, associés aux systèmes embarqués.

Un tour d'horizon sera donc présenté sur le contrôle de véhicule (dynamique véhicule, contrôle longitudinal et latéral), ses applications automobiles, ses avancées technologiques et son déploiement commercial. Un focus sera présenté sur les aspects sécuritaires, la consommation d'énergie, tant sur véhicule conventionnel que sur véhicule électrique. Une vision chronologique de l'évolution des aides à la conduite au travers de projets nationaux/internationaux sera proposée.

12h – 14h : Déjeuner

14h - 14h45 SCOREF et SCOOP

Par Jean-Hubert WILBROD, NEAVIA

14h45 – 15h30 :

Par Bernadette VILLEFORCEIX, ORANGE

The conference presents a new hybrid network architecture supporting end to end IPv6 connectivity, based on cooperative ITS which relies on cellular and vehicular infrastructures. This new connectivity framework manages the network mobility across LTE and ITS G5 communication links, enabling seamless connectivity between agile V2V and V2I communications to provide better Quality of Service. Thanks to this complete ITS stack deployed in the vehicle, at the roadside and in the central ITS stations, interactive connectivity converts the car to be ready for the delivery of smart cities services.

15h30 -16h : Pause Café

16h – 16h45 : Le véhicule autonome, un véhicule ultra-communicant

Par Thierry ERNST, co-fondateur de la startup YOGOKO

Plus que tout autre véhicule, le véhicule autonome devra être muni de toute une palette de technologies de communication afin de pouvoir dialoguer avec son environnement local (autres véhicules, infrastructure routière, infrastructure urbaine) et éloigné (bases de données, services Internet, passagers en attente, gestionnaire de flotte, ...). Des normes définissant le format des données et les

protocoles de communication sont nécessaires. Celles-ci sont en cours d'élaboration au sein de l'ISO dans le comité technique 204 où elles sont connues sous l'appellation « ITS Coopératifs » (Systèmes de Transport Intelligents Coopératifs). Elles concernent tous types de véhicule routier. Elles complètent celles déjà élaborées par l'ETSI pour les communications entre les véhicules et avec l'infrastructure routière (V2X) actuellement en cours de validation dans des projets pilotes de grande ampleur (notamment SCOOP@F en France). Un cas concret de leur application au véhicule autonome a été démontré par le nouvel institut VEDECOM lors du dernier congrès mondial des ITS qui se tenait à Bordeaux en octobre. Equipé des solutions de communication V2X et de connectivité fournies par la startup YoGoKo, le véhicule reçoit des données de l'infrastructure routière (phases des feux de signalisation), transmet sa position courante à la fois à son voisinage grâce au WiFi véhiculaire et à un centre de contrôle distant grâce au réseau cellulaire ou toute autre technologie radio disponible.

16h45 – 17h30 : Les défis des véhicules autonomes connectés: état de l'art de l'existant, à Inria et dans le monde.

Par Fawzi NASHASHIBI, Directeur de recherche à INRIA, Directeur de l'équipe-projet RITS

Les véhicules autonomes et connectés sont maintenant identifiés par le public à cause de la forte médiatisation qu'ils ont connue récemment. Sous les prouesses techniques affichées, il existe de vrais défis techniques et non techniques qu'il est bon d'identifier et de traiter, parfois en amont et certainement en parallèle des développements et intégrations effectués. De l'acceptation publique aux problèmes juridiques, de la certification aux problèmes éthiques, du vrai modèles économique aux soucis réels du développement d'un vrai service de mobilité, il existe là de nombreux problèmes à traiter. Où en sommes-nous en France ? Comment nous plaçons-nous par rapport aux diverses initiatives dans le monde ? Quelle est la contribution d'Inria ? Nous traiterons de ces points en donnant divers exemples et surtout à travers l'exemple d'un projet européen phare CityMobil-2, toujours en lice: ses objectifs, sa méthodologie et ses réalisations.

APPLICATIONS A VENIR ET PROBLEMATIQUES JURIDIQUES, DE RESPONSABILITE ET D'ASSURANCE
--

11 février 2016

**9h – 9h45 : Présentation de l’Institut de la Transition Energétique
VEDECOM : focus sur les activités véhicule autonome**

Par Victor ETGENS, Directeur Scientifique

Créé en février 2014, l’institut du Véhicule Decarbone et Communicant et de sa Mobilité a pour vocation d’accompagner son écosystème dans la création de l’innovation dans le domaine de la mobilité. Les activités de recherche sont orientées sur les véhicules électriques, autonomes et connectés, et sur l’écosystème de mobilité s’appuyant sur des infrastructures et des services répondant à de nouveaux usages de mobilité et d’énergie partagée. Plus de quarante membres participent à VEDECOM, de différentes filières industrielles et de services (automobile, aéronautique, ingénierie de systèmes, composants électroniques, TIC ...), de plusieurs organismes de recherche et d’enseignement supérieur, et des collectivités territoriales, qui ont acceptés de collaborer sur des sujets de recherche pré-compétitive et pré-normative. Ces recherches très pluridisciplinaires ont par but d’engendrer de l’innovation technologique mais aussi de l’innovation *pré-normative* afin de promouvoir de nouvelles normes et de nouveaux standards. Nous allons présenter des exemples des travaux effectués.

9h45 – 10h30 : les projets d-IFSSTAR sur le véhicule autonome

*Par Sébastien GLASER, Responsable du projet Véhicule à Conduite
Déléguée chez VEDECOM*

10h30 – 11h : Pause café

11h – 11h 45 : La Route 5e Génération support du véhicule autonome

*Par Nicolas HAUTIERE, Directeur du projet R5G, Département
Composants et Systèmes, IFSTTAR*

L’Ifsttar a initié en 2010 le projet « Route 5e Génération » - une infrastructure servicielle et intégrée à la fois évolutive, coopérative et à contribution environnementale positive. Cet exposé vise à présenter le projet et en quoi celui-

ci est de nature à faciliter, entre autres, le déploiement des véhicules autonomes. En effet, l'introduction progressive de véhicules autonomes et connectés dans le trafic va conduire à une période où véhicules conventionnels et hautement automatisés devront coexister, de manière à assurer un niveau de sécurité et d'efficacité ininterrompu. Dans cette période de transition, l'infrastructure routière devra jouer un rôle majeur.

11h45 – 12h30 : La position des constructeurs

12h30 – 14h : Déjeuner

14h – 14h45 : le projet ITS Sécurité de l'IRT SystemX:

Par PAUL LABROGERE, Directeur Programme Technologies & Outils, IRT SYSTEMX

Les véhicules de demain seront connectés et communicants avec leur environnement (véhicules et infrastructures routières) favorisant ainsi le développement de nouvelles applications ITS (Intelligent Transport System) pour l'amélioration de la gestion de trafic, de la sécurité routière et des services de mobilité et de confort. Cette révolution automobile engendre de nouveaux défis technologiques et économiques : la conception de véhicules coopératifs interopérables, un système de management de la sécurité pour les communications, ainsi que la préparation de systèmes fiables et sécurisés pour les futurs véhicules autonomes connectés. Ces systèmes communicants V2V/V2I vont donc avoir besoin de sécurité et de confiance numérique.

L'objectif principal du projet ISE est de mettre en œuvre l'infrastructure de gestion de sécurité de ces systèmes coopératifs ITS. L'enjeu est de taille car ces systèmes ITS doivent être capables de traiter des milliers de messages échangés par seconde en toute confiance en apportant des garanties fortes de protection des données personnelles conformément aux législations nationales et directives européennes. L'infrastructure de confiance (PKI) développée dans le cadre du projet ISE devra donc répondre à une problématique de dimensionnement à grande échelle afin d'être en capacité de distribuer des milliards d'identités numériques vers les stations embarquées ITS. Par ailleurs, le projet ISE a pour second objectif la définition de processus et de systèmes de test permettant la certification de la sécurité des systèmes coopératifs ITS. »

14h45 – 15h30 : Vers une automatisation de plus en plus poussée de la conduite automobile

Par Joël VALMAIN, Conseiller Technique "Europe-International" du Délégué interministériel à la sécurité routière

L'automatisation grandissante de la conduite automobile a déjà nécessité des évolutions réglementaires, notamment des Conventions internationales (Vienne et Genève) sur la circulation routière. C'est ainsi que des dispositifs d'aide à la conduite peuvent désormais assister le conducteur dans sa tâche de conduite. L'amendement en ce sens de l'article 8 de la Convention de Vienne, formellement adopté par l'ONU, entrera en vigueur le 23 mars 2016.

Le groupe en charge de cette Convention, à savoir le WP 1 de la CEE-ONU, a commencé à examiner les changements réglementaires, les conditions éventuelles de leur mise en oeuvre et les impacts sur le rôle du conducteur, d'une automatisation plus poussée des tâches de conduite, jusqu'à la conduite dite "autonome".

La présentation a pour objet d'aborder les conditions dans lesquelles les débats en ce sens vont se dérouler dans un avenir proche, pour que la réglementation internationale accompagne le progrès et les innovations technologiques.

15h30 – 16h : Pause café

16h – 16h45 : Véhicule connecté, véhicule autonome : aspects juridiques

Par Michèle Guilbot, Directrice de recherche, Laboratoire Mécanismes d'Accidents, Département Transport Santé Sécurité, IFSTTAR

Connectés ou autonomes, les véhicules « intelligents » fournissent de l'information au conducteur ou mettent en place des actions permettant de l'aider ou de le remplacer pour l'exécution de certaines tâches, en tout ou partie selon le niveau de délégation affecté au véhicule. Sources de progrès, les systèmes proposés doivent présenter les meilleures garanties possibles de fiabilité et d'intégrité. Mais des dysfonctionnements et des intrusions illégitimes ne sont pas exclus. La communication présentera le cadre juridique général applicable ou en débat pour implanter ces dispositifs. Elle s'intéressera aussi aux conséquences juridiques, en termes de responsabilités, en cas d'accident ou d'atteintes aux données personnelles des usagers et à leur liberté de circuler anonymement.

16h45 - 17h30 : Les questions de responsabilité et d'assurance

INSCRIPTIONS – PARTICIPATION AUX FRAIS

DE LA VOITURE CONNECTEE A LA VOITURE AUTONOME TECHNOLOGIES, ENJEUX ET APPLICATIONS

Mercredi 10 – Jeudi 11 février 2016

Pour les grandes entreprises et investisseurs (VC) :

- 840 € TTC (TVA 20 % incluse), soit 700 € HT pour le séminaire complet
- 600 € TTC (TVA 20 % incluse), soit 500 € HT pour une journée au choix

Pour les PME (effectif < ou = 500 personnes) et universitaires (sur justificatif) :

- 360 € TTC (TVA 20 % incluse), soit 300 € HT pour le séminaire complet
- 240 € TTC (TVA 20 % incluse), soit 200 € HT pour une journée au choix

Pour les PME éligibles CAP'TRONIC : prise en charge d'une journée au choix – Inscription à une deuxième journée : **239,20 € TTC**, soit 200 € HT.

Les repas seront pris sur place.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception d'un courrier, adressé à ASPROM: 7 rue Lamennais - 75008 Paris, de préférence à l'aide de la fiche d'inscription jointe à ce dépliant. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à ASPROM, accompagnées du paiement correspondant. Il est toutefois possible de se renseigner par téléphone sur le nombre de places disponibles.

Pour les PME éligibles CAP'TRONIC, pour lesquelles la participation à une journée au colloque est gratuite, l'inscription sera validée à réception d'un chèque de 100 € qui sera rendu au participant à son arrivée. En cas d'absence non remplacée à la journée technique, la caution sera encaissée, une facture établie.

Lieu : UIMM, 56, avenue de Wagram - 75017 Paris. Le stationnement étant difficile, il est conseillé de venir en métro (Station Ternes ou Étoile).

Facturation - convention : Le chèque est à libeller au nom d'ASPROM.

Annulation des sessions : L'ASPROM se réserve le droit d'annuler un séminaire lorsque le nombre des inscrits est insuffisant pour garantir le bon déroulement de ce séminaire. Les participants seront avertis au plus tard une semaine avant le début du séminaire.

Annulation d'inscription : Les annulations d'inscriptions doivent avoir lieu au plus tard une semaine avant le début du séminaire. Les annulations faites pendant la semaine qui précède le séminaire, seront facturées pour 50 % du montant prévu. Les inscriptions qui n'auraient pas été annulées seront facturées au plein tarif.

Animateurs : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent avoir lieu.

Aucune confirmation écrite ne sera envoyée. Les participants pourront se renseigner sur leur éventuelle inscription en téléphonant au : 06 07 02 83 93.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à ASPROM – 7, rue Lamennais – 75008 PARIS
TÉL. : 06 07 02 83 93 – FAX : 01.42.89.82.50

De la voiture connectée à la voiture autonome
Technologies, enjeux et applications

mercredi 10 – jeudi 11 février 2016

UIMM 56 avenue de WAGRAM

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Fonction : _____

Nom de la société et adresse :

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Société éligible CAP'TRONIC : oui non

Critère d'éligibilité : CAP'TRONIC est un programme qui concerne les PME de droit français. La structure peut être de type SA, SARL, EURL, SAS, SCOOP. L'effectif doit être inférieur à 2 000 salariés. Le capital ne doit pas être détenu à plus de 50 % par un groupe de plus de 2 000 personnes.

Je m'inscris à une ou deux journées, lesquelles ?

10 février 11 février séminaire complet

Ci-joint un chèque au nom d'ASPROM de : _____ €*

Signature obligatoire :

* Une facture de régularisation vous sera envoyée.

